

Anne-Margaux Halpern

Avocate

Description

Avocate depuis 10 ans, Anne-Margaux Halpern a développé une solide expertise en droit de l'hydroélectricité, droit des contrats publics, droit de la domanialité publique et droit de la fiscalité des collectivités, sous l'angle de la redevance et de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

Anne-Margaux Halpern conseille les collectivités territoriales et leurs groupements au niveau de la passation des contrats publics, de l'assistance au choix du mode de gestion à la négociation et à la mise au point des contrats, mais également au stade de l'exécution. Elle assiste également les opérateurs privés au stade de la passation, et plus particulièrement lors des négociations, ainsi qu'au niveau de la phase d'exécution, tant en conseil, qu'en contentieux.

Ses connaissances plus générales en droit public lui permettent de proposer à ses clients un accompagnement adapté, prenant notamment en compte les enjeux liés à la protection, la gestion et la valorisation du domaine public, dans des secteurs particulièrement variés.

Elle a développé depuis plusieurs années une expertise particulière en matière d'hydroélectricité, notamment sur des thématiques telles que la délivrance et le renouvellement d'autorisations et de concessions hydroélectriques ou encore le droit d'eau fondé en titre. Elle réalise des audits lors des opérations d'acquisitions de centrales hydroélectriques. Elle conseille également des acteurs publics et privés dans le cadre du développement de projets de production d'énergie.

Depuis 2023, Anne-Margaux HALPERN enseigne le droit de la commande publique, en 3ème année de licence, à l'IUT de la Faculté de droit de Lyon III. Forte de ses compétences, elle a participé à la rédaction du Livre V du Code de justice administrative (LexisNexis), portant plus précisément sur le référé précontractuel et le référé contractuel, et rédige de nombreux articles dans des revues juridiques.

Expériences

- Avocate au sein du cabinet Adaltys Avocats depuis février 2020
- Avocate au sein du cabinet ATMOS AVOCATS (anciennement dénommé SELARL HUGLO LEPAGE & ASSOCIES), bureau de Paris puis bureau de Lyon (nov. 2011 – fév. 2020)

Formation

- Certificat d'aptitude à la profession d'avocat – Paris (2011)
- Master 2 de droit public approfondi – Université de Paris II Panthéon-Assas (2009)
- Master 1 de droit public – Université Jean Moulin Lyon 3 (2008)

Ouvrages

- Réflexe de contentieux administratif – Lextenso – 2020

- Code de justice administrative, édition 2017, LexisNexis, Collectif – LexisNexis – 2017
- Code de justice administrative, édition 2015, LexisNexis, Collectif – LexisNexis – 2015